



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DE LA TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE-SUD**

Tenue le mardi 24 septembre 2019 à 9 h à la MRC de Roussillon

Étaient présents : les représentants des MRC suivantes :

MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY

M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois

MRC DE MARGUERITE-D'YOUVILLE

M^{me} Suzanne Roy, préfète

M. Martin Damphousse, maire de Varennes

M. Stéphane Williams, maire de Saint-Amable

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

M^{me} Diane Lavoie, préfète

M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire

MRC DE ROUSSILLON

M^{me} Lise Michaud, mairesse de Mercier

M. Jean-Claude Boyer, préfet

M. Christian Ouellette, maire de Delson

M. Donat Serres, maire de La Prairie

MRC DE ROUVILLE

M. Jacques Ladouceur, préfet

MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

M. Patrick Bousez, préfet

M. Guy Pilon, maire de Vaudreuil-Dorion

Étaient également présents :

- M^{me} Linda Phaneuf, DG — MRC de Beauharnois-Salaberry
- M^{me} Evelyne D'Avignon, DG - MRC de La Vallée-du-Richelieu
- M. Sylvain Berthiaume, DG – MRC de Marguerite-D'Youville
- M. Gilles Marcoux, DG — MRC de Roussillon
- M^{me} Anne-Marie Dion, DG — MRC de Rouville
- M. Raymond Malo, DGA- MRC de Vaudreuil-Soulanges
- M. Thierry Larrivée, DG — TPECS
- M. Enrique Machado, conseiller aux affaires institutionnelles — TPECS
- M. Laurent Vignola, conseiller aux affaires régionales et métropolitaines — TPECS

Étaient absents :

- M^{me} Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

1.1. Présentation de l'ARTM

Les membres de la Table ont discuté ensemble des différentes contributions qui seront réalisées par les municipalités pour l'année 2020 en présence des autorités du réseau EXO.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

2019-09-24-508

Il est proposé par, M. Martin Damphousse, maire de Varennes
Et appuyé par M. Yves Corriveau, maire de Mont-Saint-Hilaire

Et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 8.3 qui traite de l'embauche du nouveau conseiller aux affaires institutionnelles (pour décision).

Adoptée

2019-09-24-509

1.3. Adoption du procès-verbal

Il est proposé par M. Bruno Tremblay, maire de Beauharnois
Et appuyé par M^{me} Diane Lavoie, préfète, MRC de La Vallée-du-Richelieu

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2019 soit adopté.

Adoptée

2. Activités et informations de la Table

2.1. Rapport du président

Le Président fait le sommaire des dernières rencontres de travail et des activités de représentation réalisées pour le compte de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud (TPECS).

2.2. Suivis de la direction générale

Le directeur général fait un survol des derniers dossiers.

3. Informations métropolitaines

3.1. Comité exécutif CMM - Séance du 12 septembre

M. Martin Damphousse, représentant de la Couronne-Sud au comité exécutif de la CMM, revient sur le gain effectué par la Couronne-Sud concernant le Programme de compensation pour les municipalités rurales, ainsi que sur le dossier de Saint-Basile-le-Grand auprès de la CPTAQ. Ce dernier point a été reporté à une séance ultérieure du Comité exécutif.

3.2. Conseil d'administration CMM

Pas de commentaires en particulier. Le document synthèse résume les principaux points traités lors du CA de la CMM.

3.3. Conseil d'administration ARTM

Les membres reviennent sur la présentation effectuée par l'ARTM sur le cadre financier 2020.

3.4. Cadre financier 2020 et modèle de coût de revient (clés de partage)
Ce point a été traité précédemment lors de la présentation de l'ARTM en début de rencontre, en présence d'exo.

3.5. Conseil d'administration d'exo - séance du 5 septembre 2019
Il n'y a pas de suivis particuliers pour exo. L'ensemble des points pour information se trouve dans l'ordre du jour de la dernière séance du Conseil d'exo.

4. **Suivis des commissions de la CMM**

4.1. Commission de l'aménagement

M^{me} Suzanne Roy invite tous ses collègues à participer à l'exercice de consultation sur le projet du règlement relatif aux territoires à risque d'inondation. La Couronne-Sud devra y présenter une position, à laquelle les MRC pourront joindre leur propre mémoire/commentaires. Le rapport résultant de cette consultation doit être complété par la CMM pour le 15 novembre 2019.

4.2. Commission de l'environnement

M^{me} Lise Michaud, représentante de la Couronne-Sud à la commission, indique qu'il n'y a pas eu de nouvelles rencontres depuis la dernière séance de la Table. Les représentants de la Commission ont toutefois participé à la consultation menée le 14 août par la Commission des transports et de l'environnement, à l'Assemblée nationale, sur les enjeux du recyclage et de valorisation locale du verre, pour y présenter la position de la CMM.

4.3. Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances

Monsieur Christian Ouellette, représentant de la Couronne-Sud à la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances (CMM) informe les membres qu'il doit se rendre à l'Assemblée nationale à Québec pour y présenter le mémoire de la CMM dans le cadre du *Projet de loi 27-Loi concernant principalement l'organisation gouvernementale en matière d'économie et d'innovation*. Une discussion s'ensuit quant à la place qui sera réservée aux MRC et municipalités, et leurs organes de développement économique, advenant l'adoption du projet de loi.

4.4. Commission du logement social

Il n'y a pas eu de rencontre de la commission du logement social depuis la dernière séance de la Table. Le représentant, M. Stéphane Williams, indique que le rapport de la Commission concernant le suivi du financement et des programmes d'habitation soutenus par la CMM – année 2019, a été déposé et adopté. Le rapport traite des différents enjeux concernant le financement du logement social et abordable.

4.5. Commission du transport

M. Guy Pilon, représentant de la Couronne-Sud à la commission du transport, informe les membres du nouveau mandat confié à la Commission quant à l'étude des effets de débordement en matière de transport dans la région de Montréal.

4.4. Comité consultatif agricole

Pas de commentaires en particulier.

5. **Transport**

5.1. Refonte du cadre tarifaire

On informe les membres d'une modification à l'échéancier d'adoption de la refonte tarifaire.

5.2. Projet de Plan stratégique de développement du transport collectif (ARTM)

M. Laurent Vignola présente aux membres l'état des travaux concernant le projet de PSD de l'ARTM et de l'enjeu relatif à la consultation des partenaires municipaux.

5.3. Chantier sur le financement de la mobilité – Appel de mémoires

Un court mémoire est en cours de préparation par la Table. Les MRC pourront le bonifier avant son envoi au MTQ.

6. Environnement

6.1. Plan Archipel (CMM)

M. Vignola présente aux membres de la Table le Plan Archipel adopté par la CMM.

7. Enjeux métropolitains des MRC

7.1. MRC de Beauharnois-Salaberry

7.2. MRC de la Vallée-du-Richelieu

7.3. MRC de Marguerite-D'Youville

7.4. MRC de Roussillon

Élargissement de l'A-30 ENTRE LA 10 ET LA 15

M. Boyer, préfet de la MRC de Roussillon, demande à tous ses collègues l'appui sur la proposition d'élargissement de l'autoroute 30 entre la 10 et la 15.

2019-09-24-510

ATTENDU la mise en service prochaine du Réseau express métropolitain (REM) sur la Rive-Sud ;

ATTENDU que ce projet constitue une réelle alternative pour nos citoyens de la Couronne-Sud, ainsi qu'une opportunité de développer de nouveaux circuits en transport collectif ;

ATTENDU que l'engouement prévisible envers le REM engendra certainement une hausse des débits sur l'autoroute 30 à même notre territoire ainsi qu'une demande pour un accès direct pour les autobus en provenance de nos municipalités, et ce, entre l'A10 et l'A15 ;

ATTENDU que le gouvernement reconnaît la portée du projet de REM sur la circulation de l'autoroute 30 à l'intérieur de son Plan québécois des infrastructures (PQI 2019-2029) ;

ATTENDU que le PQI 2019-2029 annonce l'amorce des discussions avec le consortium pour évaluer la possibilité de privilégier l'utilisation des accotements pour les autobus (UAB) sur le tronçon situé entre l'A10 et l'A15 ;

ATTENDU qu'un élargissement de l'autoroute 30 afin d'y aménager une voie réservée aux autobus répondrait davantage aux besoins et attentes du milieu ;

ATTENDU que les six MRC de la Couronne-Sud interpellent le gouvernement afin que les discussions sur le projet s'amorcent rapidement dans une optique de prévenir les effets d'une congestion routière importante et de soutenir le développement du transport collectif en destination du REM.

En conséquence ;

Il est proposé par M^{me} Suzanne Roy, préfète de la MRC de Marguerite-D'Youville,
Et appuyé par M^{me} Diane Lavoie, préfète de la MRC Vallée-du-Richelieu,

Et résolu ;

QUE le Conseil de la TPECS demande au gouvernement d'amorcer rapidement les discussions sur la possibilité de privilégier un élargissement du tronçon de l'A30 situé entre l'A10 et l'A15 afin d'y aménager une voie réservée aux autobus au lieu d'envisager l'utilisation des accotements pour les autobus (UAB) tel qu'inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI 2019-2029) ;

QUE la TPECS soit invitée aux différentes démarches mises en place dans le cadre de ce projet et participer activement aux échanges ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Transports, monsieur François Bonnardel, à la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la région de Montréal et de la Métropole, madame Chantal Rouleau, au député de La Prairie et président du Conseil du trésor, monsieur Christian Dubé, à la députée de Sanguinet et ministre de la Santé et des services sociaux, Madame Danielle McCann, au député de Vachon, monsieur Ian Lafrenière ainsi qu'à la mairesse de la Ville de Brossard, Madame Doreen Assaad.

Adoptée

Passages à niveau

Il est également proposé par M. Boyer de sensibiliser le gouvernement provincial sur l'entretien des passages à niveau présents dans les petites municipalités. L'appui de la Table dans ce dossier est sollicité.

2019-09-24-511

ATTENDU la présence de plusieurs passages à niveau de propriété publique sur le territoire de la Couronne-Sud ;

ATTENDU que les municipalités de la Couronne-Sud reconnaissent l'importance d'entretenir les passages à niveau dans l'optique d'assurer leur bon fonctionnement et, par le fait même, la sécurité des usagers de la route;

ATTENDU que le calendrier d'entretien n'est pas toujours connu des municipalités et que des travaux sont parfois réalisés sans que celles-ci en soient informées, entraînant ainsi la réception inopinée d'une facture provenant d'une compagnie ferroviaire;

ATTENDU que, malgré l'existence de programmes de subventions gouvernementales couvrant les travaux d'entretien et d'amélioration de la sécurité des passages à niveau, rien ne garantit l'admissibilité des municipalités qui en feront la demande;

ATTENDU qu'à défaut d'obtenir une aide gouvernementale, les municipalités sont appelées à absorber leur part relative des coûts d'entretien;

ATTENDU que cette situation expose les municipalités à un déséquilibre budgétaire non souhaité, les plaçant dans une situation précaire;

En conséquence ;

Il est proposé par M. Yves Corriveau, Maire de Mont-Saint-Hilaire

Et appuyé par M. Bruno Tremblay, Maire de Beauharnois.

Et résolu;

QUE le Conseil de la TPECS demande au gouvernement de revoir les programmes d'aide financière qui sont destinés aux municipalités dans le cadre des travaux d'entretien et d'amélioration de la sécurité des passages à niveau et d'en garantir leur admissibilité.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Transports, monsieur François Bonnardel, à la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la région de Montréal et de la Métropole, madame Chantal Rouleau, au député de La Prairie et président du Conseil du trésor, monsieur Christian Dubé.

Adoptée

7.5. MRC de Rouville

7.6. MRC de Vaudreuil-Soulanges

8. Finances et administration

8.1. États financiers de la TPECS

Le directeur général de la Table présentera les états financiers et budgétaires lors de la prochaine rencontre de la Table le mois prochain.

8.2. Calendrier des rencontres

Le calendrier des séances est déposé pour information. Une coquille s'est insérée avec la date du 19 mai 2020. La rencontre de mai aura lieu le mardi 26 mai.

8.3. Embauche d'un conseiller aux affaires institutionnelles

Le Directeur général de la TPECS, M. Thierry Larrivée demande M. Enrique Machado de se présenter.

2019-09-24-512

ATTENDU le départ de la conseillère aux affaires régionales et métropolitaines, M^{me} Véronique Valenti, en juillet 2019 ;

ATTENDU l'abolition du poste de conseiller aux affaires régionales et métropolitaines et la création d'un poste de conseiller aux affaires institutionnelles ;

ATTENDU le mandat confié par le président de la TPECS au directeur général visant à combler le poste de conseiller aux affaires institutionnelles ;

ATTENDU qu'un appel de candidatures est paru sur plusieurs plates-formes et qu'un comité d'embauche formé du directeur général de la Table, et d'une consultante externe, Mme Nathalie Meunier, a procédé aux entrevues d'usage ;

ATTENDU qu'au terme du processus de sélection, le directeur général a retenu la candidature de M. Enrique Machado pour le poste de conseiller aux affaires institutionnelles à la Table des préfets et élus de la Couronne Sud ;

En conséquence ;

Il est proposé par M. Martin Damphousse, Maire de Varennes
Et appuyé par M. Bruno Tremblay.

Et résolu :

D'engager M. Machado en tant que conseiller aux affaires institutionnelles de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud avec une période de probation de 6 mois.

Adopté.

9. Correspondance

9.1. MRC de Beauharnois Salaberry

Résolution/ Modernisation et élargissement de la consigne verre.

9.2. MRC de Roussillon

- Résolution de la MRC sur la taxe sur l'immatriculation.
- Municipalité de Saint-Mathieu (taxe sur l'immatriculation)

9.3. ARTM

- Cadre financier 2020.

9.4. Ministère des Transports

- Politique de financement (ARTM)

9.5. Agglomération de Longueuil

- Communiqué / Centre de tri régional.

9.6. Municipalité de Saint-Télesphore

- Appui à la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue pour l'aménagement et le prolongement de l'autoroute 20.

9.7. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation / Arrête ministériel concernant le PMAD

10. Varia

11. Prochaine rencontre de la Table : Le mardi 22 octobre à 9h

12. Levée de la séance

La séance est levée.